

# DOLLEREN INFOS

Dépôt légal E26/84 du 10 février 1984



*Village que j'aime*

# SCHLUMPF 50 ans



## L'ÉDITO

Dolléroises, Dollérois

Bonjour à tous,  
L'été est de retour et annonce la chaleur, le soleil, les vacances, le ciel bleu...

Celui que nous vivons cette année marque je l'espère, un retour à une vie que tout un chacun souhaite libéré des contraintes, qui ont marqué ces deux dernières années.

Je voudrais saluer le tissu associatif de Dolleren en particulier les bénévoles de la commission déco pour leur dévouement au service des autres. Plus que jamais le bien-vivre ensemble est notre priorité.

Aussi je voudrais remercier les bénévoles de notre journée citoyenne qui ont bien voulu donner un grand coup de nettoyage dans notre village qui en avait bien besoin (prochaine journée citoyenne en septembre).

Notre équipe municipale n'a pas de baguette magique, mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général de notre village.

Dans la perspective d'un bel été, je vous souhaite de bonnes vacances ensoleillées dans notre beau village de Dolleren.

Jacques Landenwetsch  
3<sup>e</sup> Adjoint



---

## JOB D'ÉTÉ

Voici les nouveaux jobs d'été... Bienvenue !



Loïc VACELET du 18/07/22 au 05/08/22



Angéline CANAL du 01/08/22 au 19/08/22



Le site en direct...

## MAIRIE

Heures d'ouverture au public :  
mardi et vendredi de 9 h à 11 h 30  
et de 17 h à 18 h.  
Permanence de M. REYMANN,  
Maire :  
le mardi de 17 h à 18 h.  
Permanence de  
M. GAUTHRON, Premier Adjoint :  
le samedi matin sur rendez-vous.  
Tél. : 03.89.82.02.12  
Télécopie : 03.89.82.91.12  
Email : mairie.dolleren@tv-com.net  
Site internet : www.dolleren.fr

## POSTE OBERBRUCK

L'agence postale est ouverte les  
lundi, mardi, jeudi, vendredi et  
samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

## SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES

### Service des Impôts des Particuliers et Service des Impôts des Entreprises – THANN :

Ouvert de 8 h 15 à 11 h 45 et de  
13 h 30 à 16 h – Fermé les mardis,  
jeudis et vendredis après-midis.

### Service de Gestion Comptable de GUEBWILLER

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 la Trésorerie de MASEVAUX est fermée.

A compter de cette date, pour vos loyers, factures d'eau ou d'ordures ménagères vous serez renseigné par le Service de Gestion Comptable (SGC) de GUEBWILLER :

✓ par messagerie, en adressant votre mel à :  
sgc.guebwiller@dgifp.finances.gouv.fr

✓ par téléphone  
au 03 89 74 93 51,

✓ à l'accueil du lundi au  
vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

L'adresse du SGC est la suivante :  
Centre des Finances Publiques  
SGC de GUEBWILLER  
3, Place Lecocq  
68500 GUEBWILLER.

Il est rappelé que vous pouvez payer vos factures via internet et avec votre CB sur PayFip.gouv.fr  
Vous pouvez également béné-

ficier du prélèvement automatique de vos factures d'eau.

Les personnes intéressées pourront s'adresser auprès des services du TRESOR PUBLIC ou à la Mairie.

Pour vos paiements en espèces (inférieurs à 300 €) et en carte bancaire, vous pouvez vous rendre au Bar Tabac FICHTER LA FONDERIE

4, rue du Général de Gaulle  
68290 MASEVAUX NIEDERBRUCK

**Afin de continuer à répondre à l'ensemble des besoins et attentes des contribuables, le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers (particuliers, professionnels, collectivités locales et partenaires) d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.**

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Ils ne seront, toutefois, pas priori-

taires pour participer à la JDC.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

## DELIVRANCE DE DOCUMENTS D'IDENTITE

### ATTENTION :

Il n'y a pas de délivrance de pièces d'identité en urgence. Si en général le délai d'instruction d'un dossier complet est de TROIS SEMAINES minimum, il est nettement plus long actuellement. En effet, les usagers n'ont pas renouvelé leur titre pendant la période de pandémie. Les services ont donc à faire face à un afflux de demande !

Veillez vérifier la validité de vos documents avant tout déplacement à l'étranger et/ou la réservation de vos vacances.

Pour les dossiers déposés en Mairie de MASEVAUX-NIEDERBRUCK, voici un rappel des démarches à suivre :

Pour obtenir une carte nationale d'identité ou un passeport, vous devez vous rendre dans une mairie équipée du dispositif de recueil, comme à Masevaux-Niederbruck. Le délai d'obtention varie en fonction des périodes de l'année avec 4 à 5 semaines en été ! Soyez prévoyant !

Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour l'établissement de votre dossier sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

N'hésitez pas à faire une pré-demande en ligne, cela simplifiera la démarche en mairie.

Vous avez également la possibilité d'acheter votre timbre fiscal

en ligne, le cas échéant.

Sachez qu'à part le timbre fiscal et le paiement de la photographie, cette démarche est entièrement gratuite. Le site officiel de l'administration française est <https://www.service-public.fr/>. Sont également officiels les sites terminant par « gov.fr » comme celui de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr). Enfin les sites officiels commencent tous par « https (s pour sécurisé).

En cas de perte, la déclaration est à valider **UNIQUEMENT** par la mairie détentrice du dispositif de recueil informatisé !

**Il est nécessaire de prendre RDV** auprès de nos services en ligne via le lien : <http://masevaux.fr/carte-didentite-et-passeport/> afin de déposer une demande de carte nationale d'identité ou de passeport et **également pour le retrait d'un passeport**.

La mise à disposition en mairie de votre nouvelle pièce d'identité peut se vérifier avec le numéro de demande figurant sur le reçu qui vous a été remis via le lien suivant : vérifier la disponibilité de mon passeport / ma CNI

La remise de votre carte d'identité se fait sans rendez-vous pendant les horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 10h à 12h

Lundi, mercredi et vendredi : 15h à 17h

Mardi : 15h à 18h

Jeudi AM : fermé

**Petites informations pratiques :** veillez à bien apporter **LES ORIGINAUX** des pièces justificatives et à ne pas découper vous-même les photos. Chaque demandeur majeur ou mineur à partir de 12 ans doit se présenter **personnellement** pour le dépôt et le retrait. La présence des mineurs de moins de 12 ans est exigée à minima au moment du dépôt du dossier.

La fourniture d'un acte de naissance n'est pas nécessaire si l'état civil de votre commune de naissance est dématérialisé. Vous

pouvez vérifier via le lien : <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/CO-MEDEEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>

**Rappel :** Le renouvellement d'une carte nationale d'identité échue à compter de 2014 n'est possible qu'avec un justificatif de voyage, de trajets réguliers à l'étranger (sauf si un passeport est en cours de validité !), un changement d'adresse (y compris en cas de commune nouvelle) ou d'état civil.

### **PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS**

Un registre nominatif dont la finalité est la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels (en particulier la canicule) a été créé depuis 2004. Les personnes susceptibles d'être inscrites sur le registre municipal sont les suivantes :

- personnes âgées de 65 ans et plus,
- personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes handicapées.

Ces informations permettront de faciliter l'intervention des services sociaux en cas de risques exceptionnels. L'inscription sur ce registre est tout à fait facultative et faite à la demande des personnes concernées. Lors d'un évènement météo, elles seront contactées par un organisme agréé qui pourra le cas échéant les prendre en charge. Bien entendu l'attention apportée soit par la famille ou le voisinage est irremplaçable. Dans notre commune la solidarité joue son rôle en la matière. Dans ce cas l'inscription au registre pourrait être une précaution supplémentaire, notamment en période de congés.

Les personnes souhaitant être prises en compte et remplissant les conditions voudront bien

s'inscrire en Mairie.

### **CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS REFLEXES**

Il y a danger pour ma santé lorsque :

- ✓ Il fait très chaud,
- ✓ La température ne descend pas, ou très peu la nuit,
- ✓ Cela dure 3 jours ou plus.

Il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte ?

- ✓ Crampes,
- ✓ Fatigue inhabituelle,
- ✓ Maux de tête,
- ✓ Fièvre supérieure à 38 °,
- ✓ Vertiges, nausées,
- ✓ Propos incohérents.

En période de canicule, quels bons gestes ?

- ✓ Je bois régulièrement de l'eau,
- ✓ Je mouille mon corps et je me ventile,
- ✓ Je mange en quantité suffisante,
- ✓ J'évite les efforts physiques,
- ✓ Je ne bois pas d'alcool,
- ✓ Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour,
- ✓ Je donne et je prends des nouvelles de mes proches.

En cas de malaise appelez le 15. Pour en savoir plus : 0 800 06 66 66 (appel gratuit).

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) pour consulter la météo et la carte de vigilance. [www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)

### **REPOS DOMINICAL**

Il est rappelé que l'utilisation des tronçonneuses, tondeuses à gazon et autres matériels motorisés de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels ainsi que celle des engins d'exploitation forestière sont **INTERDITES TOUS LES DIMANCHES** ainsi que les jours fériés suivants : 1<sup>er</sup> janvier, le 15 août, Ascension, 1<sup>er</sup> novembre et Noël.

## OBLIGATIONS DES RIVERAINS

Les quatre commandements du propriétaire ou locataire riverain :

- veiller à la propreté des rues, trottoirs, rigoles et caniveaux par un balayage fréquent,
- veiller à l'évacuation des eaux de pluie en gardant les tuyaux de descente en bon état,
- effectuer l'élagage des haies vives et autres arbres débordant sur le domaine public,
- procéder à l'enlèvement des mauvaises herbes sur toute la longueur de sa propriété.

## CIRCULATION

Petit rappel pour la sécurité de tous : la vitesse de circulation des véhicules est limitée à 50 km/h dans l'agglomération. Cette vitesse est réduite à 30 km/h dans les rues des Prés, du Buhl, de la Neumatt, du Gazon et du Moulin.

## STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Il est demandé de laisser un passage de 1,20 m minimum sur les trottoirs de la route départementale pour permettre la circulation sans danger des enfants, des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Plusieurs parkings sont utilisables tout le long de la traversée du village :

- à l'église
- à l'école
- sur le parking après le pont de la rue du Gazon
- après la rambarde bleue à la sortie du village vers SEWEN.

## FACTURATION DE L'EAU

Il est rappelé que la facturation de l'eau du premier semestre est estimée par la moyenne des consommations de l'année précédente.

Nous vous rappelons la possibi-

lité de règlement par internet sur le site PayFip.gouv.fr

Vous pouvez également demander le règlement par prélèvement bancaire. Dans ce cas veuillez-vous adresser au secrétariat de la mairie

## SERVICE DE L'EAU

Merci de signaler en mairie toute consommation exceptionnelle notamment le remplissage des piscines.

## DÉPART-ARRIVÉE DANS LA COMMUNE

Arrivée, départ ou simple changement d'adresse dans la commune : dans votre intérêt, n'omettez pas de le signaler au secrétariat de la Mairie.

## NAISSANCE

Clarisse, Solène GULLY  
née le 20 avril 2022  
à MULHOUSE



## DÉCÈS

Marie-Odile SCHOCH  
épouse HURTH  
Le 29 mai 2022 à MULHOUSE,

Florent BINA,  
Le 2 juin 2022 à DOLLEREN.

## ANNIVERSAIRES ÉTÉ 2022

### JUILLET

Le 2  
Mireille LIEBY 70 ans

Le 11  
Roger TROMMENSCHLAGER 74 ans

Le 15  
Marie-Claire KESSLER 74 ans

Le 20  
Louisa LERCH 70 ans

Le 26  
LEHMANN Joseph 86 ans

### AOÛT

Le 5  
TROMMENSCHLAGER Albert 81 ans

### SEPTEMBRE

Le 1  
BAUMGART Armande 73 ans

Le 3  
FURTER Marie-Rose 86 ans

Le 5  
ZIMMERMANN Xavier 81 ans

Le 8  
SCHMIDLIN Marie-Louise 72 ans

Le 12  
KUSTER Maurice 87 ans

Le 21  
KESSLER Cécile 90 ans

Le 30  
BEHRA Marie-Jeanne 72 ans

## DATES À RETENIR

Collecte de sang  
jeudi 11 août 2022 à la salle  
polyvalente de SEWEN

## AU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des comptes rendus des séances du conseil municipal est publié sur notre site : <https://www.dolleren.fr>

### SEANCE DU 14 AVRIL 2022

Lors de cette séance, le conseil municipal a procédé à l'examen et à l'approbation des budgets communaux (REGIE DES TELESKIS, SERVICE DE L'EAU, SERVICE DE LA FORET, FERME DU GRABER et BUDGET GENERAL). Un condensé de ces budgets est proposé dans l'article « LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES »

Le Conseil Municipal,

Fixe les taux d'impositions pour 2022 comme suit :

- Foncier bâti 23,88 %
- Foncier non bâti 60,96 %.

Autorise Monsieur le Maire d'estimer en justice dans le cadre de deux affaires en cours :

- Un recours contre un permis de construire,
- Un procès-verbal d'infraction relevé contre le propriétaire de la FENNEMATT.

C'est l'avocat de la protection juridique qui sera désigné, le cas échéant, pour défendre les intérêts de la commune,

Décide le retrait de la Commune de DOLLEREN du syndicat intercommunal scolaire.

## LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES

### LES TELESKIS

Les comptes s'équilibrent en recettes et en dépenses à :

Fonctionnement : 18 184,98 €,

Un déficit de 3 504 € de 2021 a été repris. Ce déficit est dû au non versement de la subvention de la COM COM en 2021 (ce versement est intervenu en début d'exercice).

Le budget général devra verser une subvention d'équilibre de 5 984 €, la COM COM poursuivant le versement de l'aide annuelle de 3 000 €. Nous avons également touché une subvention complémentaire de l'Etat de 600 € au titre des pertes d'exploitation liées au COVID.

### LE SERVICE DE L'EAU

Les comptes s'équilibrent en recettes et dépenses à :

Fonctionnement : 34 362,58 €,

Investissement : 36 586,46 €.

L'amortissement de la dette s'élève à 4 500 €.

La prise en compte de l'achat de l'eau au Syndicat Intercommunal RIMBACH-OBERBRUCK est chiffrée à 5 000,00 €.

En investissement les travaux d'amélioration de la ressource en eau restent inscrits. Ils ont démarré cette année par les études nécessaires : état des lieux, faisabilité de la création d'un nouveau point de captage, expertise hydrogéologique, plans. Après quoi un dossier définitif sera proposé à l'ARS afin d'établir les dossiers de demande de subventions.

## LE SERVICE DE LA FORET

Les comptes s'équilibrent en recettes et dépenses à :

Fonctionnement : 35 143,47 €

Investissement : 65 000,00 €.

Comme l'année dernière, l'État de Prévision des Coupes (EPC) a été établi suivant la situation de dépérissement des peuplements et des conditions de commercialisation. En clair, le technicien a chiffré un volume forfaitaire de chablis et un volume de bois de chauffage. Aucune coupe de bois « vert » n'a été inscrite. Si la situation devait s'améliorer rien n'exclut la mise en œuvre d'une coupe de bois exceptionnelle. En investissement, un achat de plusieurs parcelles forestières permettant la valorisation de notre patrimoine est en cours d'étude.

## LE GRABER

Le budget du GRABER s'équilibre en recettes et dépenses :

- En fonctionnement à 25 505,55 €,
- En investissement à 284 040,00 €.



En fonctionnement sont inscrits les différents travaux de contrôle et de maintenance. Suivant la date possible d'ouverture, nous espérons pouvoir percevoir un loyer d'ici cet automne.

Ce budget sera équilibré par une prise en charge du budget général de 16 783,88 €

En investissement, il s'agit de la poursuite des travaux d'amélioration et d'extension du bâtiment.

Pour ces travaux, nous rappelons que nous avons obtenu des subventions :

- du Département de 29 000,00 €
- de la Région Grand Est pour 50 000,00 €
- de l'Etat (FNADT) pour 50 000,00 €

La Commune attend également une aide de la COM COM qui est en cours d'étude.

## BUDGET GENERAL

Les comptes s'équilibrent en recettes et dépenses en :

Fonctionnement : 372 315,33 €

Investissement : 112 289,27 €

Vous trouverez ci-après les différents chapitres budgétaires :

## EN FONCTIONNEMENT

DEPENSES EN EUROS

CHARGES A CARACTERE GENERAL	123 070,00 €
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	137 400,00 €
DEPENSES IMPREVUES	506,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	19 500,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	82 870,00 €(dont le virement aux budgets TELESKIS et GRABER)
CHARGES FINANCIERES	0,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00 €
ATTENUATION DE PRODUITS	7 969,00 €

RECETTES EN EUROS

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	11 013,33 €
PRODUITS DES SERVICES DOMAINES ET VENTES DIVERSES	20 635,00 €
IMPOTS ET TAXES	175 583,00 €
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	102 166,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	56 158,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 500,00 €
ATTENUATION DES CHARGES	260,00 €

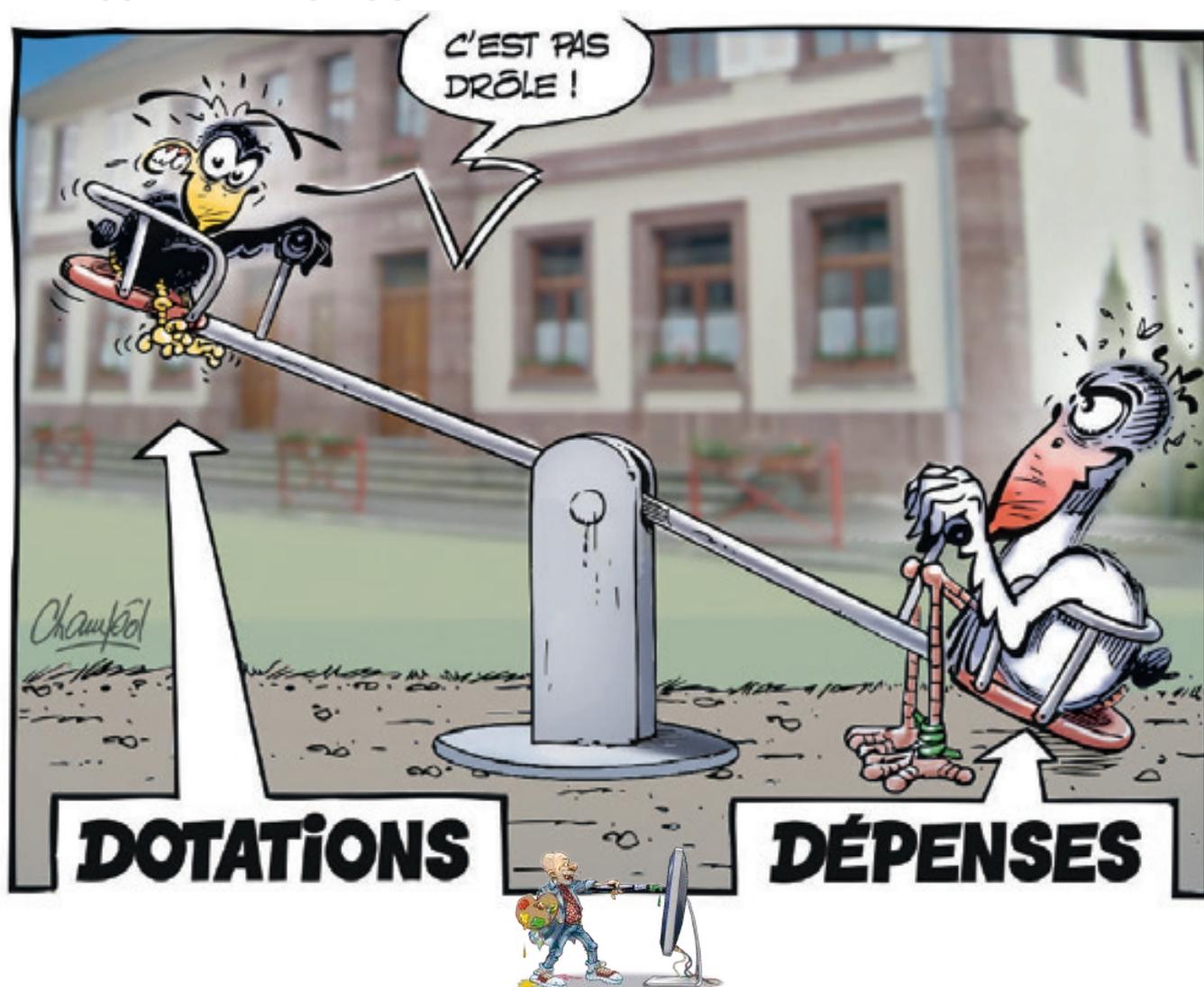
## EN INVESTISSEMENT

DEPENSES EN EUROS

LIBELLE	BUDGET	OBSERVATIONS	FINANCEMENT
Déficit N-1	2 837,02 €	Affectation du résultat : 40 648,02 €	
ANNULATION TITRE	651,25 €		
CAUTIONS	2 370,00 €	Remboursement éventuel des cautions des logements communaux loués	Sur fonds propres
ACQUISITIONS FONCIERES	31 350,00 €	Acquisitions de terrains – Acte notarié en cours	Sur fonds propres
TRAVAUX MAIRIE ECOLE	48 700,00 €	Remplacement des fenêtres et des volets roulants – remise en état des portes d'entrées du bâtiment.	Aide au titre de la DETR en cours d'instruction.

PONT RESERVOIR	4 700,00 €	Remise en état du pont du réservoir – remplacement du garde-corps	Sur fonds propres
Poteau incendie	7 700,00 €	Installation d'un poteau incendie supplémentaire rue du BM 11	Sur fonds propres
RUE DU MOULIN	7 300,00 €	Reprise enrobé rue du Moulin et place de retournement.	Travaux faits en 2021 facturés début 2022
Support cycles	281,00 €	Installation d'un ou deux supports pour les vélos	Sur fonds propres
TABLEAU D'AFFICHAGE	2 000,00 €	Remplacement du tableau d'affichage de la mairie	Sur fonds propres
PRESENTOIR	300,00€	Remplacement du présentoir	Sur fonds propres
Copieur multifonction	4 100,00 €	Remplacement du photocopieur de la Mairie.	Sur fonds propres

## LE DESSIN DE LA SAISON



# Qualité de l'eau distribuée en 2021

## Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consultez les résultats d'analyses sur [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) sur [www.ars.grand-est.sante.fr](http://www.ars.grand-est.sante.fr)

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Haut-Rhin

45 rue de la Fecht - 68000 Colmar  
03 69 49 30 41  
[ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-DT68-VSSE@ars.sante.fr)

Crédit photo : fotolia.com

### DOLLEREN

#### ORIGINE DE L'EAU

La commune de DOLLEREN (480 habitants) est alimentée en eau par 2 sources. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 30/09/1977 et disposent de périmètres de protection.

L'eau est désinfectée par javellisation avant distribution. Des prélèvements d'eau sont réalisés au mélange de captages, au réservoir et sur le réseau de distribution.

#### QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

6 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

##### BACTERIOLOGIE

*Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.*

- 6 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

##### DURETE, PH

- Dureté : 2,5°f (degré français)
- pH : 7,4

*Référence de qualité : pH 6,5 à 9*

Eau très douce (très peu calcaire).

Eau peu minéralisée, agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations.

**Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné dans les conduites (au-delà de 30 minutes), mais de procéder à un écoulement préalable (voir fiche d'information jointe).**

##### NITRATES

- Teneur moyenne : 0,4 mg/l
- Teneur maximale : 0,9 mg/l

*Limite de qualité : 50 mg/l*

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

##### CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures: 2,2 mg/l
- Teneur moyenne en sodium: 2,3 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,1 mg/l

*Références de qualité :  
Chlorures : 250 mg/l  
Sodium : 200 mg/l  
Fluor : 1,5 mg/l*

##### PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

*Limite de qualité : 0,1 µg/l*

##### MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

*Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.*

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité en vigueur.

#### CONCLUSION SANITAIRE

**En 2021, l'eau produite et distribuée par la commune de DOLLEREN est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

## LA BOITE À LIVRES

Vous avez certainement été intrigués par les deux armoires décorées qui trônent sur la façade latérale de la Mairie, côté PER. Leurs couleurs vives n'ont sans doute pas manqué d'attirer votre regard. Il s'agit en fait d'une boîte à livres.

Ce projet que j'avais à cœur de mener à bien depuis septembre 2020 voit enfin le jour.

Grâce au don de deux armoires métalliques par M. RINNER, le PDG de l'entreprise KOEHLER-BOSSHARDT de Wegscheid, que Jean-Paul LIEBY a accepté de décorer d'une magnifique « guêpe lectrice », tout a pu se concrétiser.

Lors de la dernière journée citoyenne, Frédéric NUSSBAUM a coulé une dalle en béton à l'emplacement prévu pour accueillir les deux mastodontes (Une grande armoire verte pour les adultes, une petite armoire bleue pour les enfants). Merci à lui et à Jacques LANDENWETSCH (3<sup>e</sup> adjoint) qui a construit un toit pour les abriter.

MM. Jean FREDEZ et René RICHARD, ainsi que Mme Danièle PHAN m'ont déjà remis pas mal d'ouvrages pour alimenter le stock et bon nombre d'habitants m'ont promis de faire de même. Merci à tous ceux qui vont jouer le jeu ! (À l'heure où j'écris, quelqu'un a déjà déposé quelques livres, qu'il soit ici remercié !)

Car c'est à vous de faire vivre cette bibliothèque ouverte à tous.

Vous pouvez y prendre et y déposer des livres, si vous avez envie de partager à d'autres des ouvrages qui vous ont plu ou dont vous n'avez plus l'usage. Vous pouvez les garder ou les rapporter après lecture, libre à vous.

**Il est important qu'ils soient en bon état, pour que les armoires ne se transforment pas en déchetterie.**

Il est prévu de compléter l'emplacement par un banc pour s'asseoir, par un ancien banc d'école, offert gracieusement par la commune d'Oberbruck où les enfants pourront s'attabler, et des installations pour garer les vélos.

Même si tout n'est pas encore en place, vous pouvez d'ores et déjà, amis lecteurs, vous adonner à votre passe-temps favori et prendre des livres. Plus tard, la lecture sur place pourra être envisagée.

On ne rappellera jamais assez l'importance de la lecture pour petits et grands.

**« Lire c'est rêver les yeux ouverts » Kerry REICHS**

Brigitte STUDER



## ***DISTINCTIONS CHEZ LES POMPIERS***

Le samedi 30 avril dernier a eu lieu une cérémonie commune aux Centres de Première Intervention (CPI) de Sewen et du SIVU Dolleren-Oberbruck-Rimbach.

En effet, certains sapeurs-pompiers sont engagés dans les deux unités et c'était un plaisir de nous joindre à nos collègues et amis sewennois.

Cette cérémonie a été marquée par la nomination de plusieurs sapeurs-pompiers.

Ainsi, Régis Behra et Yannick Lehmann ont été promus Adjudants-chefs; Mike Iltis est nommé Sergent-chef ; Romain Gauthron, Sergent ; Joël Nussbaum, Caporal ; Mélissa Gauthron et Frédéric Nussbaum, Sapeur 1re Classe.

Yannick Lehmann a été décoré de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 30 années de service et Mike Iltis a reçu la médaille des cliques et fanfares pour 15 ans de musique.

Régis Behra s'est également vu remettre l'insigne de chef de centre.

Messieurs Hubert Fluhr, maire de Sewen, et Sébastien Reymann, maire de Dolleren et président du SIVU, ont officié ces différentes remises.

En point d'orgue, l'Adjudant-chef Fabrice Trommenschlager a officiellement pris la tête du CPI de Sewen.

C'est le Commandant Alain Wolf, chef de la compagnie 4, qui a nommé et présenté le nouveau chef de corps.

La cérémonie a été rehaussée par la clique Thur et Doller.

L'ensemble du dispositif était placé sous les ordres du Capitaine Emmanuel Munnier.





Le 25 juin passé, journée nationale des sapeurs-pompiers, avait lieu le congrès du Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin (SIS 68) et de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers (UDSP 68) à Rouffach.

La journée a été clôturée par une prise d'arme, sous l'autorité du Préfet du Haut-Rhin, Monsieur Louis Laugier, et du Directeur départemental du SIS, le Colonel Hors-classe Patrice Gerber.

De nombreux sapeurs-pompiers ont été promus ou médaillés.

Arrêtons-nous un instant sur l'un d'eux, bien connu dans notre village. Je veux bien sûr parler de Christian Trommenschlager.

Il a officiellement cessé sa carrière de sapeur-pompier pour prendre sa vétérançe après 48 années au service de la population.

Le déroulé de sa carrière avait été énoncé dans l'édition de l'hiver dernier mais faisons quelques rappels...

Engagé en décembre 1972, il devient chef de corps en 1997. Il est, avec d'autres, membre fondateur de l'association de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de la vallée (1996).

Toujours optimiste et voyant le potentiel de chacun, il est un exemple pour beaucoup.

Après toutes ces années, il a été promu Commandant honoraire.

Il quitte donc le service actif mais ne s'éloigne pas trop des camions rouges. En tant que délégué départemental des JSP du Haut-Rhin, il continuera à faire ce qu'il aime : transmettre aux jeunes.

Félicitations Christian, et merci !

Sergent Romain Gauthron  
Adjoint au chef de corps



## EXCURSION EN HAUTE-SAVOIE

Après avoir patienté depuis 2020, notre amicale a enfin pu partir en excursion en ce début de mois de juillet.

Pendant trois jours, pompiers actifs, vétérans et bénévoles de l'amicale ont pu profiter des magnifiques paysages de la chaîne des Aravis.

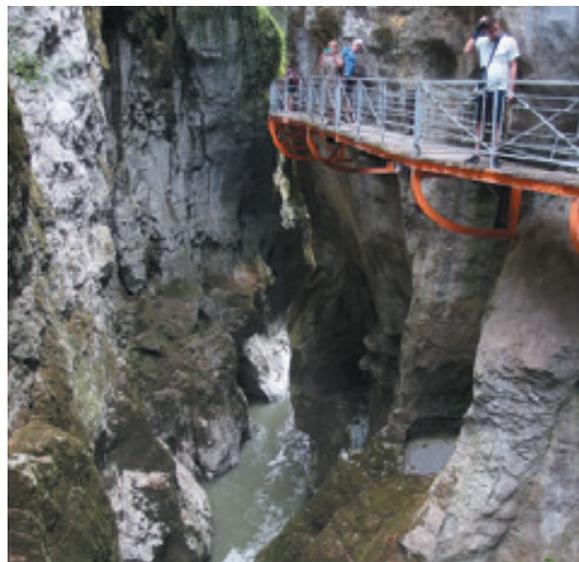
Logés à Manigod, nous avons été guidés à travers les montagnes afin de découvrir les spécificités savoyardes, faire une croisière sur le lac d'Annecy ou encore visiter une cave d'affinage.

L'ensemble des participants aura apprécié la qualité des services et des activités proposées par l'hôtel et surtout notre guide et animateur, Christophe Pessey (directeur de l'hôtel).

Ce dernier, est un véritable couteau suisse du tourisme (guide, musicien, humoriste, chanteur).

Régis BEHRA

Chef de Corps et Président de l'Amicale.



## CLUB DES SPORTS

C'est au cœur du village de Dolleren qu'est né le CSD (Club des Sports de Dolleren) en mai 2022.

Cette association a pour but de promouvoir le sport. Nous souhaitons proposer à nos membres et à toute personne le souhaitant, la pratique d'activités physiques et sportives dans le cadre exceptionnel de la commune de Dolleren et de sa montagne.

Nous avons, à ce jour, 2 sections à notre actif : le « Ski Alpin » et le « VTT ».

Nous venons d'ailleurs de clôturer la 2<sup>e</sup> édition du « Dual Slalom » les 25 et 26 juin, sur le site du Schlumpf.

Nous espérons, pour les années à venir, pérenniser nos actions et poursuivre le développement de la pratique d'activités sportives et de loisirs dans le cadre magnifique de notre haute vallée.

Frédéric Welker

## LE CLUB DES SPORTS

### SCHLUMPF

Pour cette deuxième édition du Dual Slalom VTT sur la piste du Schlumpf, le spectacle était une fois de plus au rendez-vous. Cette année marquait aussi un événement important : les 50 ans du Schlumpf. Le week end du 25 et 26 juin a donc été sportif mais aussi festif. Plusieurs centaines de spectateurs ont pu venir admirer les compétiteurs descendre la piste, alliant vitesse et précision, mais aussi profiter des nombreux stands à leur disposition en proposant différentes activités pour tous les âges. Plusieurs stands de restaurations et boissons étaient aussi installés dans le petit village d'exposants qui semble désormais indissociable de cet événement.

Comme l'an dernier, le samedi était réservé à la compétition où environ 60 participants ont pu s'affronter dans un parcours, sous forme de slalom parallèle, pour tenter d'aller jusqu'en finale. Cette année, le lauréat de l'épreuve est Arthur ESSLINGER, un désormais habitué du podium ici puisqu'il a terminé 2<sup>e</sup> l'an dernier, en 02:35. Il est accompagné sur le podium par Gabin PETER (2<sup>e</sup>) et Simon PIERGUIDI (3<sup>e</sup>). Au pied du podium, nous retrouvons Noé SZEWC et Florian GROHENS. Ces 5 participants ont pu faire admirer leur talent et leurs compétences dans la discipline à tout le public présent. Mais cette année, une petite nouveauté est apparue, le classement Junior, soit des moins de 13 ans. Le vainqueur de cette première édition Junior est Théo TROQUIER qui devance Florent BOEGLIN et Aloïse MULLER. Le dimanche était, quant à lui, en libre accès après l'achat d'un forfait pour la remontée. Les amateurs de sensations fortes pouvaient descendre la piste, en empruntant le parcours de la veille et se mettre en conditions réelles de Dual.

Pour ce très beau week end, je tenais à remercier Mathieu TROQUIER, organisateur de l'événement, le tout nouveau Club des Sports de Dolleren en tant que co-organisateur, mais aussi Sébastien REY-MANN, maire de Dolleren (qui a ouvert la finale et qui semble prêt pour la compétition de l'an prochain), Bertrand HIRTH, Vice-président de la COM COM en charge du tourisme et HYPER U Burnhaupt pour la dotation aux vainqueurs. Nous pouvons également remercier les pompiers du CPI, le docteur Jean-Pierre MULLER et Nathalie BINDLER, infirmière, tous présents sur place, prêts pour d'éventuelles interventions.

Enfin, il est impossible de finir sans remercier tous les bénévoles venus en nombre, pour l'organisation, la préparation et la bonne tenue de l'événement. Je rappelle qu'ils sont essentiels dans la vie associative et locale et que sans eux, il serait bien difficile d'organiser de tels événements.

Sylvain Hoog



# VTT AU SCLU



# JUMPF 50 ANS



**MAXIMILIEN**



**JEAN HUGUES**



## GRANDS ANNIVERSAIRES

Lucette GASSER a eu la joie de souffler ses 85 bougies. Une délégation municipale composée du Maire et ses trois adjoints a trinqué avec elle et son mari Jean-Pierre à cette occasion.

Lucette est née KESSLER le 14 avril 1937 à Dolleren. Elle est maman de 3 enfants, mamie de 6 petits-enfants et 5 fois arrière grand-mère.

Elle a secondé durant pas mal d'années les animatrices du Club du 3<sup>e</sup> âge, a pris une part active au balayage de l'église depuis sa plus tendre jeunesse et a également fait partie de la Chorale.

Elle a eu la joie de célébrer avec son époux les noces de diamant en août 2019.



Le jour de Pâques, le 17 avril, c'est Rosa STUDER née ZEUGMANN qui est à l'honneur au sein de sa famille pour son 90<sup>e</sup> anniversaire. Un AVC, survenu il y a deux ans, l'a malheureusement privée de ses capacités à se réjouir pleinement de l'évènement avec les siens.

Grâce aux bons soins et à l'affection dont ils l'entourent, elle peut tout de même continuer à profiter de son environnement familial et des promenades au grand air.

Rosa était l'épouse du maire André STUDER. Ensemble, ils ont eu 5 enfants. André est mort jeune et ne connaîtra pas ses 10 petits-enfants ni ses 13 arrière petits-enfants.



Anne-Marie STUDER née KESSLER a passé 10 jours plus tard, le 27 avril, le cap des 80 ans, entourée de sa famille (5 enfants et 10 petits-enfants), un cap qu'elle pensait ne jamais franchir, car, à l'âge de 9 ans, elle est atteinte d'une méningite.

Elle a la chance d'avoir 3 de ses enfants tout près de chez elle, ce qui adoucit un peu sa peine d'avoir perdu, en 2020, son époux Jean-Paul, victime du COVID.

Bonne pâtissière, elle gâte quotidiennement ses proches et les petits-enfants qu'elle garde.

Elle aime lire et jardiner et prend soin également d'un bac fleuri de la commune ; elle prend aussi part au balayage de l'église.

Le Maire et ses adjoints se sont fait les messagers de la population pour lui présenter les bons vœux d'anniversaire.

Né le 13 juin 1937, Jean-Paul MERSIOL a eu la visite du Maire et de ses adjoints pour son 85<sup>e</sup> anniversaire.

Durant l'année scolaire 1957/1958, ce sont les hasards d'un remplacement en tant qu'instituteur à l'Ecole des Garçons qui amène Jean-Paul né à Dambach-la-Ville dans notre village. Il flashe non seulement pour le village, mais surtout pour les beaux yeux de Lisette TROMMENSCHLAGER. Il l'épouse en 1962, après 14 mois d'armée en Algérie. Durant 33 ans, il occupe un poste d'instituteur à Kirchberg et ce jusqu'à sa retraite en 1995. Depuis, il peut consacrer davantage de temps à la peinture de ses tableaux.

Jean-Paul et Lisette sont parents de 2 garçons et ont 2 petits-enfants.

Le 24 août prochain, ils auront la joie de fêter les noces de diamant pour 60 années de vie commune.

Toutes nos félicitations à eux !



Tous nos vœux de bonheur, de santé et de longévité à nos quatre jubilaires.

# CA BOUGE CHEZ LES CM1 CM2 DE DOLLEREN !

(textes réalisés en petits groupes par les élèves)

## 1. Les plantations à Wegscheid

Nous les élèves de CM1 CM2 de Dolleren participons à un projet appelé « Forest and Life ». Ce projet a pour but d'aider à sauver la nature. Chaque semaine nous regardons des vidéos de Francis Hallé, un grand botaniste, qui parle des forêts tropicales. Nous correspondons aussi avec des élèves de Madagascar pour découvrir leur mode de vie et leur forêt, nous avons même réalisé une visio avec eux.

Le vendredi 25 février nous sommes allés planter des arbres à Wegscheid. Il y avait des accompagnateurs qui nous ont expliqué comment planter des arbres. Il faut faire un trou dans la terre, y mettre toutes les racines, le reboucher avec de la terre, tirer de quelques centimètres pour redresser les racines, tasser tout autour et tirer un peu pour voir si l'arbre tient bien.

Quand un arbre est planté chez nous, deux sont plantés à Madagascar donc 3 arbres pour la planète ! Nous avons terminé l'après midi par un chocolat chaud et nous avons reçu un certificat de plantation afin de se souvenir de cette action !

Nous avons agi pour la planète tout en nous amusant (sauter dans la boue, tomber dans les ronces, utiliser les bûches,...) !



## 2. Musée d'Art moderne

La classe de CM1-CM2 de Dolleren est allée en bus au Musée d'Art moderne, le 28 février. Nous y sommes allés pour y apprendre l'Art Moderne. Le Cubisme (datant du dix-neuvième siècle) est un style d'art moderne et Juan Gris faisait parti des artistes utilisant ce style.

Pablo Picasso créa l'œuvre « Les Demoiselles d'Avignon » : les plis sont anguleux et simplifiés.

Nous étions accompagnés par une guide.

Nous avons étudié une des œuvres de Juan Gris (connu sous le nom de Lummi). On y voit un violon sur un meuble avec un archet et une partition. Autour, nous distinguons les ombres du meuble et du violon. Sur cette œuvre, il n'y a que très peu de couleurs (du noir, du gris et différents bruns). Ce tableau est fait essentiellement de formes géométriques.

Après, nous avons chacun réalisé notre propre œuvre en s'inspirant du modèle étudié. Nous avons représenté des objets inanimés : Nature Morte.

Nous avons aussi appris d'autres choses :

→ la différence entre une structure et une peinture. La peinture, nous devons la regarder au mur tandis qu'une structure, on peut lui tourner autour.

→ la différence entre une galerie d'art et un musée :

- Une galerie d'art : on peut acheter des œuvres ;
- Un musée : on ne peut pas en acheter.

Sous les œuvres il y avait une étiquette qui donne des informations sur ces dernières : le titre, la date, la technique et le nom de l'auteur.

Nous avons apprécié car c'était intéressant.

### 3 . Exposition « T'es sûr – e ? »

Nous, les élèves de la classe CM1-CM2 de Dolleren, sommes allés au pavillon des Sciences à Montbéliard. Le thème a été : « T'es sûr – e ? » Il y avait des expériences un peu partout dans l'exposition. Nous avons fait une expérience ensemble : il y avait trois ou quatre hypothèses et on devait choisir l'une d'entre elles. Pour vérifier notre réponse, il fallait appuyer sur un bouton rouge. Il y avait des petites informations.

Nous sommes ensuite allés visiter l'exposition et chaque groupe était accompagné par un adulte. C'était un moment drôle et en plus, nous avons appris plein de choses.

Une des expériences, de fusée, s'est déroulée avec l'aide d'un bocal d'eau. Une image de fusée se trouvait derrière ce dernier : elle allait vers la droite lorsqu'il était vide et nous avons remarqué que la fusée partait sur la gauche lorsque nous avons regardé dans le bocal plein.

Nous avons fait plein d'autres expériences sur la science (air, eau, électricité...).  
En souvenir de cet après-midi fantastique, le 28 février 2022.

Nous avons tous apprécié ce super après-midi entre amis, puisque tout en rigolant, nous avons appris plein de choses.



### 4. Les ateliers de géologie



Les vendredis 4 et 11 mars 2022, un intervenant qui s'appelle Hugo est venu dans notre classe de CM1 CM2 de Dolleren. Hugo vient de la maison de la nature de Sentheim. Il nous a expliqué les pierres volcaniques et plutoniques.

Ensuite chacun a pu regarder dans un microscope les minéraux incrustés dans les pierres. Si les minéraux sont isolés les uns des autres ce sont des roches volcaniques. Le refroidissement est rapide. Les pierres volcaniques sont souvent de couleur noire et certaines sont très rares. Si les minéraux sont collés les uns aux autres ce sont des roches plutoniques, le refroidissement est lent.

Concernant la chambre magmatique s'il n'y a plus de magma le volcan ne peut plus exploser. A l'intérieur on parle de magma et à l'extérieur de lave. Dans notre région, les montagnes de Dolleren et Sewen sont d'anciens volcans.

On peut tester la solidité des roches en utilisant un échantillonneur de pierres.

Si la griffure reste sur la roche à tester, cette pierre est moins solide que l'échantillon.

Si la griffure disparaît la roche est plus dure que l'échantillon.

Lors du second atelier nous avons fait une maquette d'un

volcan ainsi que son plan.

Ces ateliers étaient très intéressants car nous avons manipulé le microscope et appris de nombreuses choses sur les volcans. Nous avons hâte de faire la sortie sur le terrain avec Hugo !



## 5. Intervention SMICTOM

Le mardi 26 avril 2022, une dame nommée Sarah, qui travaille pour le SMICTOM, est venue nous parler et nous sensibiliser au tri et au recyclage des déchets.

Nous avons vu différentes vidéos, réalisé un quizz et un escape game.

Grâce à cela nous savons maintenant où mettre nos déchets :

- à la déchetterie (métal, objets encombrants, objets électroniques, peintures, pneus...)
- dans les ordures ménagères ( les masques, les couches, mouchoirs, les os...)
- dans les sacs jaunes (papiers, cartons, emballages, plastique, boîtes de conserves, aluminium...)
- au compost (épluchures de fruits et légumes, filtre de café, sachet de thé, coquilles d'œufs, cendres...)
- aux bennes (les bouteilles et différents contenant en verre mais pas leurs bouchons ...)

Alors faites comme nous, soyez de bons trieurs pour le respect des personnes qui ramassent et trient les déchets, pour des raisons écologiques et aussi économiques !



## 6. Sortie au collège

Le mardi 31 mai 2022, nous sommes allés en bus visiter le collège de Masevaux.

Parce que l'année prochaine, les élèves de CM2 iront en 6<sup>e</sup>.

Arrivés au collège, nous sommes allés dans une salle de réunion où Mme Rack, principale adjointe du collège, nous a accueillis...

Nous avons rencontré un surveillant très gentil qui s'appelle William et qui nous a donné beaucoup d'informations sur la vie au collège (les bâtiments 1 et 2, chaque étage avec les différentes classes et matières, le CDI, que devons nous faire en cas de problème, la cantine...).

Après nous avons participé à un jeu de pistes qui nous a permis de nous habituer au lieu et nous avons également appris l'histoire du collège et de Conrad Alexandre Gérard, diplomate français né à Masevaux.

En fin de matinée, nous avons visité le CDI (centre de documentation et d'information). Nous avons appris à retrouver des livres, des quotidiens dans le CDI sous forme de jeux questions.

Ce moment était trop bien ! Il y avait des tas de livres, il y avait beaucoup de mangas, des BD sisters...

A 12h, nous avons mangé à la cantine du collège. Au menu : pizza, salade, pain, poisson ou boulgour et boulettes de viande, yaourt et pommes. Ce qui fut sympa, c'était les buffets froids et chauds où l'on peut se servir.

A la cantine, certains d'entre nous, on retrouvé des amis et de la famille.

Après, nous sommes allés en récréation avec les collégiens, nous avons parlé, joué avec des collégiens.

L'après-midi, nous avons eu 2h de sciences sur le système solaire. C'est Madame Dolladile et la maîtresse qui nous ont expliqué comment fonctionnait notre système solaire. Nous avons manipulé des boules en polystyrène pour le représenter.

Nous avons aussi appris les différentes phases de la lune...

Nous avons bien aimé car nous avons revu des amis, pu lire de nombreux livres, s'installer et se détendre dans les fauteuils du CDI, voir qu'il y a des casiers pour ranger ses affaires et appris comment se repérer dans le collège.

Tout le monde est impatient d'aller au collège !



## 7. Vélo : sécurité et écologie

Julien, notre intervenant vélo de l'association Roues libres en Doller, est venu dans notre classe pour nous apprendre : l'éco mobilité (se déplacer tout en respectant l'environnement, l'empreinte carbone...), les différents équipements du vélo et les déplacements sécurisés à vélo.

Après la théorie, nous avons fait des exercices en vélo dans la cour...

Puis, nous avons fait 2 sorties à vélo, dans Dolleren, Sewen et Kirchberg.



Pendant les sorties, nous avons appris à respecter les panneaux de signalisation et à être attentifs aux autres usagers de la route

Lors de la prochaine sortie en fin d'année, nous irons jusqu'au collège de Masevaux à vélo et nous ferons un pique-nique.

Lors de nos balades nous avons aimé observer les animaux, les paysages, faire les descentes mais pas trop les montées !

Nous avons encore fait beaucoup d'autres choses mais on ne peut pas tout raconter !

## CLÔTURE DE SAISON POUR LE 3<sup>E</sup> ÂGE

Se retrouver privé des rencontres bimensuelles du 3<sup>e</sup> âge à la MJC de Dolleren a été un crève-cœur pour tous durant cette période COVID. Ainsi, l'ensemble des membres du Club a accueilli favorablement l'annonce de la reprise des jeudis après-midis où jeux de belote et T'en fais pas alternent avec les célébrations d'anniversaire et de fêtes du calendrier.

Pour marquer la fin de la saison 2021/2022, le Club a opté pour un repas à l'Auberge du Touriste à Rim-bach. Une petite vingtaine de participants ont fait honneur au délicieux repas concocté par Claude SOEHNLEN et servi par sa charmante épouse Chantal.

Le Maire Sébastien REYMANN et la Présidente de la MJC Yvette WECKNER ont participé aux agapes. Cette dernière a remercié les deux animatrices du club Mmes Marie-Rose NAEGELEN et Lisette MER-SIOL pour leur dévouement et leur a remis à chacune un petit présent.

L'ensemble des participants a ensuite posé pour la photo souvenir.



## HOPLA ROT

Chronique de l'USOD

Ces dernières saisons, le Covid aura largement porté préjudice aux associations sportives et notamment à l'Union Sportive Oberbruck Dolleren.

Ce virus, ajouté au soleil printanier et au manque de motivation, n'aura pas incité les électeurs à se rendre en masse aux urnes tant pour les présidentielles que pour les législatives. Et l'USOD ? Aura-t-elle recueilli les suffrages nécessaires à la bonne santé du club ?

### L'équipe 1 : Renouvellement de mandat

Après une saison semée d'embûches, l'équipe fanion a signé un nouveau bail avec le district 2. Les circonstances ont poussé l'entraîneur à changer maintes fois la composition de l'équipe et les résultats s'en sont ressentis. Heureusement les joueurs ont su réagir à temps et assurer un maintien mérité. Avec à la clé une méritoire 7<sup>e</sup> place (sur 12) .

### L'équipe 2 : Dépouillement

L'équipe seconde avait comme unique ambition de bien figurer dans un groupe très relevé. Très vite, 4 formations ont déclaré forfait général, ce qui assurait automatiquement le maintien en district 4 à l'USOD, Hélas, défaite après défaite, le moral n'y était plus et les défections se sont enchaînées. De plus, il a fallu pallier l'absence de joueurs de l'équipe fanion. Décimée, il n'y eut d'autre solution que de jeter l'éponge en phase retour. Triste épilogue avec finalement une rétrogradation en district 5.



### L'équipe 3 : Abstention

Malgré un début de parcours chaotique, les réservistes semblaient pouvoir tenir la route. Après plusieurs déconvenues, un premier nul puis une première victoire paraissaient salutaires. Pourtant, le Covid, les blessures et une certaine lassitude vont porter un coup fatal à un effectif de plus en plus réduit. Et comme on s'y attendait quelque peu à l'entame de la saison, le forfait général s'est imposé dès le cycle aller. Une issue malheureusement inéluctable.

Deux équipes sur 3 condamnées au forfait général : une situation inédite et peu enviable à l'USOD.

Jetons un coup d'oeil du côté de nos jeunes, en se rappelant que des U11 aux U18, ceux ci jouent en entente (Entente Sportive de la Doller) avec les clubs de Masevaux, Lauw et Sentheim.

Les U18 (Masevaux) : Majorité relative

Ces jeunes présentent un bilan particulièrement équilibré : 5 victoires, 1 nul, 5 défaites. Bien sûr tout n'aura pas été facile car, comme chacun sait, diriger une équipe d'adolescents n'a rien d'une sinécure. Pourtant, avec leur fort caractère, ils ont su tiré leur épingle du jeu et réaliser une saison relativement satisfaisante. Le bon classement (5<sup>e</sup> sur 12) en témoigne.

Les U15 (Oberbruck) : Scrutin favorable

Voilà la bonne surprise de l'entente. C'est surtout en coupe d'encouragement que l'équipe a fait des étincelles en atteignant la demi-finale. Chapeau ! En championnat également le bilan est éloquent : 13 victoires, 3 nuls, 6 défaites avec un goal-average intéressant de + 14. Et une belle 5<sup>e</sup> place (sur 12) derrière des équipes inaccessibles. Ainsi donc il n'y a surtout aucun regret à avoir.

Les U11 A (Lauw) et B (Oberbruck) : Bulletin blanc

Une compétition sans classement, c'est un peu comme un examen sans notes ou une année scolaire sans bulletin. C'est sans doute frustrant mais le plaisir de jouer reste intact. De plus chacune des 2 équipes a réalisé de belles choses, alternant tout naturellement le bon et le moins bon. Une belle promesse d'avenir...

Les U9 et U7 (USOD) : Profession de foi

En optant pour le football, les tout petits font le choix du jeu collectif et de la camaraderie. Mais ne nous y trompons pas, l'envie de gagner est déjà là et chaque but marqué est une fête. Et samedi après samedi, plateau après plateau, le constat est le même : qu'est-ce qu'on s'amuse !

Une saison se termine, une autre se prépare. Et celle-ci sera sans nul doute encore compliquée. Le Covid fait toujours des siennes, les blessures (du corps et de l'âme), demeurent inévitables et la motivation est de plus en plus difficile à entretenir.

Alors plus que jamais, l'USOD a besoin de ses supporters.

Et... allez les rouges !



Etienne BAEUMLER

## **DOLLEREN : LA FÊTE PATRONALE**

Cette année encore, en raison de la crise sanitaire et économique liée au COVID 19, nous n'organiserons pas la fête patronale sous sa forme traditionnelle.

Une messe solennelle sera célébrée le dimanche 11 septembre 2022 à 10 h 30 à l'église de l'Exaltation de la Sainte-Croix de Dolleren et sera rehaussée par la chorale Ste Cécile.

Pour permettre aux familles de se retrouver autour d'un bon repas, nous proposerons notre traditionnelle choucroute sous la forme repas à emporter.

**Au menu :** choucroute garnie – fromage et dessert au prix de 18 € la portion.

Les réservations peuvent être faite auprès de

- BIHL Marc - 17 Route du Schlumpf 68290 DOLLEREN - 03.69.29.04.51
- STUDER Marie Anne - 28 Rue du Gazon 68290 DOLLEREN – 03.69.29.51.91
- KOENIG Georges – 2 rue du Gazon 68290 DOLLEREN – 03.89.82.00.18
- WEISS Gilles – 24 rue des Prés 68290 DOLLEREN - 06.06.93.47.74
- KESSLER Valérie – 17 rue du Moulin 68290 DOLLEREN – 03.89.82.98.71

**Réservation jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2022, uniquement prise en compte à réception du règlement.**

*Les modalités pour le retrait des repas seront communiquées ultérieurement par les tracts distribués.*

### **Appel à documents**

A l'occasion de ce dimanche 11 septembre, nous organisons une exposition qui aura pour thème

## **« L'historique de notre église de 1732 à 2022 »**

**Nous avons besoin de vous**, si vous possédez des photos, documents ou objets relatifs à ce thème, nous serions heureux que vous puissiez les mettre à notre disposition pour cette journée.

Tous les éléments prêtés vous seront restitués.

L'exposition sera mise en place pour la journée du dimanche.

Si vous le souhaitez nous pouvons vous rencontrer, n'hésitez pas à contacter un membre de notre équipe.

BIHL Marc 06.35.96.30.95  
STUDER Marie Anne 07.81.12.97.83  
NUSSBAUM Christian 03.89.82.09.07  
KOENIG Georges 06.10 56.25.53  
KESSLER Valérie 06.36.28.67.57  
WEISS Gilles 06.06.93.47.74



## **CONSEIL DE FABRIQUE**

Lors de la réunion du 16 mars 2022 du Conseil de Fabrique de Dolleren, les membres ont coopté un nouveau membre pour remplacer un des membres arrivé en fin de mandat.

Monsieur Gilles WEISS a rejoint l'équipe composée de 5 membres au service des biens de la paroisse. Ils sont chargés de veiller à l'entretien des édifices culturels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir.

Nous lui souhaitons la bienvenue et le remercions d'avoir accepté de donner de son temps au service de la paroisse.

Madame Valérie KESSLER a été nommée membre honoraire et elle restera bénévole au service de la paroisse.

Le Président du Conseil de Fabrique, Marc BIHL.

## **SCRABBLE**

A Dolleren un frère chasse l'autre c'est ce qui arrive au Scrabble Club de Masevaux.

Sylvain PAUMIER, Dollérois de 23 ans s'était qualifié deux ans de suite pour les championnats du monde francophone en 2015 et 2016. A l'époque il avait joué en équipe de France à Louvain la Neuve en Belgique et à Agadir au Maroc.

Cette année son frère cadet Arno PAUMIER prend le relais il a en effet participé aux championnats de France Jeunes qui ont eu lieu en mai 2022 à Lempdes dans le Puy de Dôme.

Participer à un championnat du monde quel que soit le sport ou la discipline, n'est pas chose aisée. C'est l'exploit qu'a réussi Arno en obtenant sa qualification aux championnats du monde qui auront à nouveau lieu à Louvain la Neuve en Belgique en juillet cette année.

Membre du scrabble club de Masevaux Arno souhaite créer un club au lycée Scheurer-Kestner l'an prochain, mais pour l'heure c'est le bac français qui prime... Et bientôt un séjour de cohésion en juillet dans le cadre du Service National Universel.

## **QUÊTE 2022 POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

La Quête pour le Comité Départemental du Haut Rhin a été effectuée dans notre village au cours des mois de mai et juin de cette année.

Le montant total de vos dons est de 2.640.00 € pour l'année 2022. Encore cette année votre don a permis d'augmenter la somme totale collectée sur la commune.

Cette somme est entièrement versée à la Ligue contre le Cancer à Colmar par l'intermédiaire de la Mairie de Dolleren.

Chers donateurs, la grande générosité de cette année, renouvelée au fil des ans, est une belle preuve de votre confiance pour la Ligue et pour la noble cause qu'elle défend.

Pour les quêteurs bénévoles (depuis 1993) votre générosité et votre accueil toujours très aimable sont un encouragement.

Comme chaque année et pour diverses raisons, le contact avec un petit nombre de foyers n'a pas pu se faire. Toute personne désireuse de soutenir la Ligue à la possibilité d'adresser directement un chèque à la Ligue Contre le Cancer – Comité du Haut Rhin

10, rue du Triangle  
68000 – COLMAR

Vous pouvez également vous renseigner à la Mairie de Dolleren.  
Dominique, Annick, Véronique, Renée et Valérie vous remercient.

Valérie KESSLER

# La canicule

## Enfant et adulte : que faut-il faire ?

Mon corps transpire beaucoup pour garder la bonne température (37 °C).



Je perds de l'eau : je risque la déshydratation = danger.

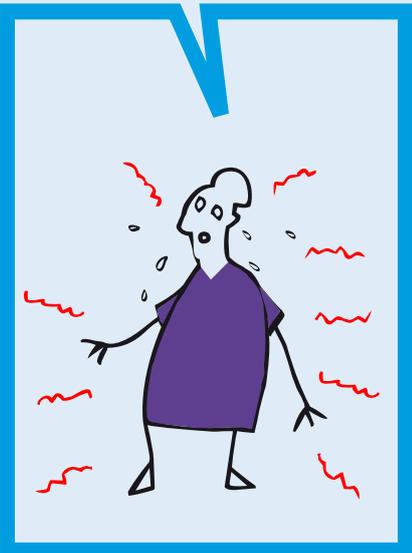


Je bois beaucoup d'eau.



## Personne âgée : que faut-il faire ?

Mon corps transpire peu : c'est difficile de garder la bonne température (37°C).



La température de mon corps peut augmenter : attention = je suis en danger.



Je mouille ma peau plusieurs fois par jour et « je fais de l'air ».





= Information



= Conseil

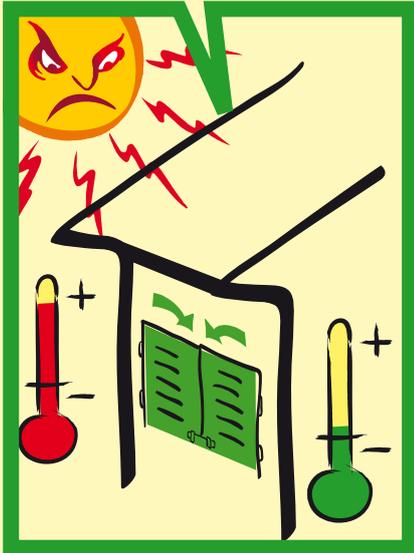


= Attention



= Danger

Je ferme les volets pendant la journée.



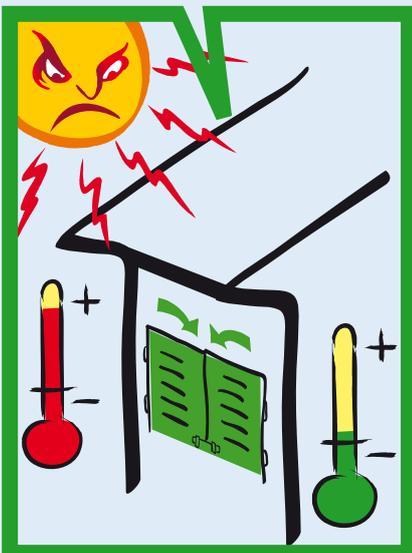
Je demande des nouvelles à ma famille, mes amis...



Au travail, je fais attention à moi et à mes collègues.



Je ferme les volets pendant la journée.



Je donne de mes nouvelles à ma famille, mes amis.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé (musée, cinéma, centre commercial...).



**Je ne reste pas en plein soleil (je cherche l'ombre).**



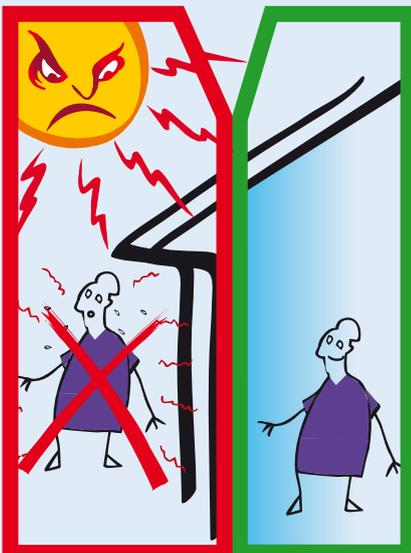
**Je ne bois pas d'alcool.**



**Je ne fais pas d'effort ou de sport trop fatigant.**



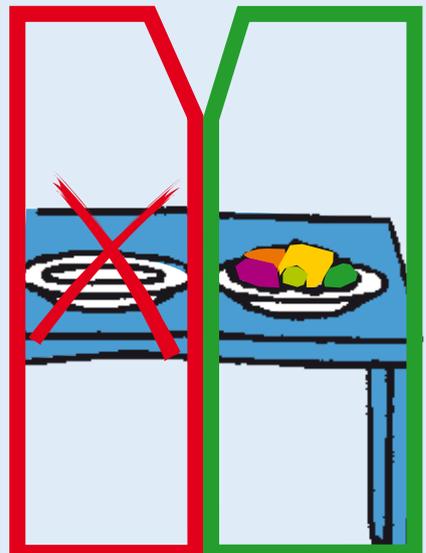
**Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.**



**Je bois environ 1,5 l d'eau par jour mais pas d'alcool.**



**Je mange comme d'habitude (fruits, légumes, pain, soupe...).**



# Débroussaillage - Défrichage - Broyage

Bois - Parc - Chemins - Talus - Prés - Terrains de construction

Accès difficile - Pente

Évacuation de vos déchets verts

Location chauffeur en agricole / travaux publics

**Sarl CKPS**

**06 21 03 80 74**

Devis gratuit

[ck.prestations@gmail.com](mailto:ck.prestations@gmail.com)



Merci encore, Choukri, pour la conduite de la pelle mécanique pendant une petite semaine.

